

# PROJET ÉDUCATIF DÉPARTEMENTAL

POUR UN DÉPARTEMENT ÉDUCATIF



# UN PROJET ÉDUCATIF FORT

## POUR NOTRE DÉPARTEMENT

### LE MOT DU PRÉSIDENT

Face au retard que connaissait notre département en matière de bâti, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis a adopté en 2010 un Plan exceptionnel d'investissement (PEI) de 723 millions d'euros. Ce sont ainsi 21 collèges qui seront construits ou reconstruits dans les années qui viennent. Fort d'une nouvelle architecture éducative, véritable cahier des charges à destination des architectes qui auront la responsabilité de dessiner ces nouveaux collèges, j'ai souhaité avec Mathieu Hanotin, Vice-président chargé de l'éducation et de la jeunesse, adosser à ce PEI un Projet éducatif départemental (PED).

Positionné comme acteur de l'éducation, le Département s'implique au quotidien, aux côtés de l'Éducation nationale, à travers un panel de mesures éducatives. Ce Projet éducatif départemental est le fruit d'une grande concertation avec les acteurs locaux de l'éducation. L'enjeu est, à travers un projet commun, de fédérer les énergies, nombreuses sur notre territoire, qui participent à l'acte éducatif. Ce PED se veut ainsi un projet partagé et un outil de cohésion éducative pour la Seine-Saint-Denis.

Ce projet s'adresse aux adolescents de 11 à 16 ans, et appréhende l'ensemble de leurs temps de vie, scolaire et non scolaire. Son objectif premier est de contribuer à la réussite scolaire et personnelle des adolescents et de favoriser leur accès au plein exercice de la citoyenneté.

À l'heure où s'opère une refonte de l'École de la République, le Conseil général entend agir, en partenariat avec l'Éducation nationale, pour permettre aux jeunes de notre territoire d'accéder à un champ éducatif le plus large, complet et structuré.

Notre département est riche de sa jeunesse, je souhaite qu'elle s'enrichisse de son territoire.

#### STÉPHANE TROUSSEL

Président du Conseil général  
de la Seine-Saint-Denis





## 02 POURQUOI UN PROJET ÉDUCATIF DÉPARTEMENTAL ?

### PARTIE N°1

## 04 LES PRINCIPES FONDATEURS

- 06 UN PROJET ARTICULÉ AU TERRITOIRE
- 07 L'ADOLESCENT AU CENTRE DU PROJET
- 08 L'ÉDUCATION PARTAGÉE

### PARTIE N°2

## 10 LES PROPOSITIONS D'ACTIONS

- 12 SE CONSTRUIRE
- 20 SE FORMER
- 26 S'ENGAGER

## 30 LE PILOTAGE DU PROJET

## 32 EN IMAGES

SOMMAIRE

# POURQUOI

## UN PROJET ÉDUCATIF DÉPARTEMENTAL ?

En s'appuyant sur son expertise, ses ressources mais aussi en analysant les besoins du territoire, le Département fait le choix d'œuvrer pour la réussite de tous. La mobilisation que porte le Projet éducatif est indispensable car la Seine-Saint-Denis, malgré toutes les richesses qu'elle recèle, reste fortement marquée par une situation socio-économique préoccupante.

**Favoriser la réussite, c'est d'abord assumer pleinement les responsabilités du Département et engager un plan de rattrapage sur la qualité du bâti scolaire** en offrant aux équipes éducatives un environnement attractif et agréable. Avec le plan exceptionnel d'investissement de 723 millions d'euros en faveur des collèges, le Département considère que l'architecture scolaire alimente l'acte éducatif. En se mettant au service des élèves parce qu'elle fait de la place au numérique, à la culture, aux lieux de détente... elle cultive l'envie d'apprendre.

Mais intervenir sur le bâti n'est pas suffisant, il faut agir sur l'humain particulièrement sur un territoire où l'École constitue le lieu privilégié de l'accès au savoir et à la culture. C'est pourquoi, **le Département a choisi d'aller au-delà de ses compétences** et de se doter d'un Projet éducatif, pendant du Plan exceptionnel d'investissement pour les collèges. Il poursuit ainsi l'action menée depuis de

nombreuses années, aux côtés de l'Éducation nationale.

**Le Projet éducatif s'adresse aux adolescents de 11 à 16 ans**, en appréhendant l'ensemble de leurs temps de vie, scolaire et non scolaire. L'objectif est de contribuer à leur réussite scolaire et personnelle, et de favoriser leur accès au plein exercice de la citoyenneté. Avec ce Projet, le Département souhaite contribuer à la réussite de tous les enfants et les jeunes du territoire et leur permettre de devenir des individus épanouis, autonomes dans leur pensée, leur vie personnelle et professionnelle, libérés des déterminismes sociaux,

**L'enjeu est, à travers un projet commun, de fédérer les énergies, nombreuses sur notre territoire, qui participent à l'acte éducatif. Ce Projet Éducatif se veut ainsi un projet partagé et un outil de cohésion éducative pour la Seine-Saint-Denis.**

**MATHIEU HANOTIN, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE**

économiques et culturels. Il entend leur témoigner, par son accompagnement et ses actions, sa confiance en leurs capacités, leurs potentialités et leur créativité.

Pour y parvenir, **le Département va mobiliser l'ensemble des dispositifs qu'il déploie déjà en leur faveur et proposer de nouvelles actions**. Dans un souci **d'éducation partagée**, le Département souhaite également promouvoir la **mise en synergie des actions menées sur le territoire par l'ensemble des acteurs éducatifs**, dans le respect de leurs compétences.

En Seine-Saint-Denis, cet engagement éducatif est indispensable, compte tenu des caractéristiques socio-économiques du territoire (vitalité démographique, part importante de ménages d'ouvriers et employés, diversité des origines et des cultures des habitants, taux de chômage de 12,2 %, 22 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté...) et des résultats scolaires situés en-deçà des moyennes nationales avec notamment un niveau de diplôme des jeunes en retrait par rapport aux autres départements d'Île-de-France (27,6 % des jeunes de 15-24 ans sortis du système scolaire n'ont aucun diplôme, contre 20 % en moyenne nationale).

**Pour faire face à cet enjeu, la Seine-Saint-Denis a vu se déployer, depuis vingt ans, les différentes vagues de dispositifs prioritaires**, qu'ils relèvent de l'Éducation nationale ou de la politique de la ville et dont les objec-



tifs affichés sont de corriger les effets des inégalités sociales, économiques et territoriales sur la réussite scolaire dans les écoles et établissements les plus défavorisés. L'éducation prioritaire concerne 52 % des élèves du territoire (20 % des élèves de France métropolitaine).

**Pourtant, le Département de la Seine-Saint-Denis s'inscrit dans les dynamiques métropolitaines avec des atouts majeurs dans les domaines économiques, universitaires et culturels.** Aujourd'hui, parce que l'éducation constitue sa priorité, le Département de la Seine-Saint-Denis initie au travers du Projet éducatif départemental une démarche innovante et ambitieuse. Le Département s'engage à aller plus loin dans ses actions et dans ses partenariats, en s'appuyant sur la dimension éducative de l'ensemble de ses politiques publiques et sur les ressources des acteurs du territoire.





PARTIE N°1

# LES PRINCIPES FONDATEURS

Le Département aborde l'éducation de l'adolescent dans ses dimensions scolaires et extra-scolaires, en associant tous les acteurs, en particulier les parents comme premiers partenaires. Partie prenante de l'Agenda 21 du Département, le Projet éducatif concourt à un véritable projet stratégique de territoire.



## UN PROJET ARTICULÉ AU TERRITOIRE

//

Il importe de construire le Projet éducatif **en résonnance avec les trois autres projets stratégiques de l'Agenda 21 de la Seine-Saint-Denis** que sont le projet d'aménagement et de développement métropolitain, le projet d'écologie urbaine et le projet social. Pour le Département, il importe également de concevoir la dimension éducative en lien avec la dimension professionnelle et avec les parcours résidentiels notamment.

Promouvoir l'idée d'un Département éducatif, c'est considérer que le territoire est une richesse, source en soi de socialisation et d'apprentissage. En ce sens, mieux connaître son territoire, le comprendre et en témoigner est aussi, finalement, une manière d'accéder à l'âge adulte. Le Projet éducatif départemental se construit et s'enrichit par la synergie de tous les acteurs du territoire.





## L'ADOLESCENT AU CENTRE DU PROJET

//

L'action des différents acteurs éducatifs est non seulement d'assurer la transmission des savoirs mais également de permettre aux adolescents de révéler et mobiliser tout leur potentiel et leur créativité.

Cette réflexion sous-tend la conception même du Projet éducatif, de son élaboration à sa mise en œuvre. Elle repose sur des engagements d'importance pour le Département au premier rang desquels **le respect de la Convention internationale des droits de l'enfant et une conception large de l'éducation**. Celle-ci inclut la dimension scolaire, essentielle, mais ne s'y limite pas. Sont également appréhendées par le Projet, les dimensions de l'éducation formelles, non formelles et informelles, qui ont lieu en dehors du temps scolaire et hors de l'école, et qui sont autant de dimensions de socialisation et d'apprentissage.

Tous les jeunes sont pris en considération, quelles que soient leurs situations sociales ou sanitaires et les besoins éducatifs spécifiques qui en découlent. Le Département souhaite que ses actions puissent s'appliquer le plus largement possible, y compris aux adolescents en situation de handicap.





## L'ÉDUCATION PARTAGÉE

//

Dans le respect de leurs compétences mais sans cloisonnement, tous les acteurs du territoire agissant dans le domaine éducatif et des apprentissages sont conviés à s'associer à la démarche.

**Les parents, premiers éducateurs,** doivent avoir toute leur place au sein du Projet éducatif. Leur rôle primordial est partout souligné en matière de réussite de leurs enfants et ils ont vocation à les accompagner vers l'âge adulte. La diversité des origines des habitants et la situation sociale d'un grand nombre d'entre eux imposent une grande attention quant au respect de leur place en matière éducative. Loin des représentations sur les parents démissionnaires, il apparaît au contraire que les parents ont une grande attente, en particulier de l'école, pour que leurs enfants puissent se construire un avenir et qu'ils souhaitent s'impliquer au mieux dans la scolarité de leurs enfants. C'est pourquoi, tant dans le cadre du Plan exceptionnel d'investissement que dans celui du Projet éducatif, **le Département souhaite qu'ils deviennent des « parents partenaires ».**

**Avec l'Éducation nationale,** le Département a engagé depuis longtemps de nombreuses actions en faveur des collégiens et des adolescents, manifestant ainsi la volonté politique d'accompagner les jeunes dans la construction de leur parcours de vie. La convention conclue avec l'Inspection académique le 27 janvier 2010 a rassemblé, pour la première fois en son sein l'ensemble de l'offre éducative portée par le Département, dans un souci de cohérence et de lisibilité pour les collèges.

Cette démarche implique également **les équipes éducatives, les services de l'État, les collectivités locales, les organismes sociaux et les acteurs associatifs.**

La mobilisation de l'ensemble de ces acteurs permettra de mettre en lumière la rencontre entre le jeune et l'adulte en capacité de l'aider et de lui donner confiance en ses potentialités.

Cette approche est d'autant plus nécessaire qu'il importe de veiller à une continuité éducative. En ce sens, il conviendra d'être particulièrement vigilant pour éviter les effets de rupture entre l'école et le collège (liaison CM2 – 6<sup>e</sup>), entre le collège et le lycée ou la formation professionnelle, mais aussi entre les différents temps de vie de l'adolescent.







**PARTIE N°2**

# LES PROPOSITIONS D'ACTIONS

Avec ses dispositifs nombreux et variés, le Département entend prendre en compte tous les temps de l'enfant et les différents espaces de socialisation.

De longue date, le Département a mis en place des actions éducatives principalement destinées aux collèges. Avec une gamme de quelque 50 dispositifs – en moyenne chacun des 120 collèges du territoire en décline 7 –, il est indispensable de procéder à une mise en cohérence de ces actions et de favoriser leur lisibilité. C'est d'autant plus important que l'objectif, à terme, est de développer « un projet de classe ». Les actions, existantes et nouvelles, sont proposées autour de trois thèmes qui croisent les problématiques posées aux adolescents : **se construire, se former, s'engager**.



# SE CONSTRUIRE

Période de transition vers l'âge adulte, l'adolescence est une phase de construction pendant laquelle les expériences vécues se révèlent souvent fondamentales pour les choix futurs, personnels ou professionnels : l'adolescence est le temps de l'apprentissage de l'autonomie, le temps de la séparation avec les parents et de construction de sa personnalité. Loin de devoir être laissé à lui-même, l'adolescent a besoin d'être accompagné dans cette démarche et doit pouvoir bénéficier d'appuis qui lui permettront de se situer, sur un plan personnel comme dans son environnement, et qui seront autant de balises pour se construire. Avec son Projet éducatif, le Département souhaite favoriser cet accompagnement et mettre à disposition de l'adolescent des actions relevant de la culture, des histoires, des territoires et des migrations, de la santé et du bien-être, et du temps libre.





## L'OUVERTURE CULTURELLE

//

Par sa politique en matière d'éducation artistique et culturelle, le Département entend **promouvoir le rôle éducatif de la rencontre artistique dans la formation des jeunes**. L'accès à la culture et à la création interroge le rapport à soi, aux autres et au monde ; il forge la capacité critique et contribue pleinement à la construction des individus et à leur épanouissement. Le Département fait de l'accès à la culture et de l'ouverture au monde de nouveaux leviers de réussite.

Aux côtés des actions menées jusqu'alors, le Département souhaite proposer de **nouvelles interventions dans le domaine de l'éducation à l'image**. En effet, les images, les écrans font partie de l'environnement et des pratiques quotidiennes des plus jeunes. Cela n'implique pas pour autant une compréhension immédiate et évidente de ces images. Le choix est donc d'offrir aux jeunes les moyens de se les approprier et de mieux les appréhender en les questionnant sous l'angle exigeant de la création.

### ACTIONS DÉJÀ DÉPLOYÉES

// Le plan départemental « La Culture et l'Art au Collège » offre aux collèges la possibilité de bénéficier de trois parcours artistiques et culturels chaque année.

// « Odyssée Jeunes », en partenariat avec la Fondation BNP-Paribas, permet aux collégiens de partir en voyage pédagogique avec leurs enseignants à la découverte d'autres mondes, d'autres cultures et d'autres langues.

// « In Situ » invite des artistes à partager leur travail de création avec un collège dans lequel ils sont en résidence.

// « Collège au cinéma » associe des projections de films en salle à des rencontres avec des réalisateurs ou d'autres professionnels du cinéma.

// Les expositions de la collection d'art contemporain organisées dans le cadre de la coopération culturelle territoriale permettent une sensibilisation pour tous les publics y compris scolaires.

// Les partenariats avec les acteurs des arts visuels et les événements et festivals de cinéma organisent la relation des publics avec l'image et les créateurs.

### NOUVELLES ACTIONS

// Dans le prolongement du Plan « La Culture et l'Art au Collège », **des projets spécifiques « éducation à l'image »** sont proposés aux collèges. Il s'agit d'appréhender les images sous toutes leurs formes mais toujours sous l'angle de la création et de permettre la rencontre des collégiens avec une œuvre et une démarche de création.

// « **Odyssée Jeunes** » se dote de **Carnets de voyage** pour prolonger et partager l'expérience du voyage avec les autres élèves du collège et les parents. Cette initiative inclut une grande exposition à la fin de l'année scolaire et un concours.

# L'APPROPRIATION DE L'HISTOIRE DU TERRITOIRE

//
 Au fil du temps, les habitants de la Seine-Saint-Denis ont inscrit leurs apports dans l'histoire économique, sociale ou culturelle du département. Pour autant, ces apports sont absents de ce que d'aucuns décrivent comme étant le « roman national ». Il y a là un manque de connaissances scientifiques et de reconnaissances sociales indispensables au mieux vivre ensemble. Les migrations et leur histoire constituent un pan d'histoire original et constitutif du département dont il convient de tirer profit pour en signaler le potentiel et le dynamisme. Les repères de temps et d'espaces doivent être ainsi donnés à lire pour une meilleure compréhension d'un territoire.

Le patrimoine de la Seine-Saint-Denis témoigne de la richesse de cette histoire. Et le territoire porte la marque des bouleversements vécus depuis près de 150 ans dans sa relation complexe avec la capitale.

**Vivre aujourd'hui en Seine-Saint-Denis, notamment pour les plus jeunes, nécessite de s'approprier l'histoire et le patrimoine de ce territoire pour mieux contribuer à en construire de nouveaux chapitres.**

Un enjeu éducatif peut donc être développé avec l'ensemble des acteurs qui interviennent sur ces domaines, afin que chaque jeune dispose d'outils pour façonne son propre point de vue et trouver toute sa place.

## ACTIONS DÉJÀ DÉPLOYÉES

//
 Des politiques éducatives sur l'histoire du territoire sont menées de longue date. Elles se traduisent par des ateliers d'histoire et la formation des enseignants.

//
 Des actions de médiation relatives au patrimoine culturel sont organisées telles que « Archéologie ouverte » et « Ville comme livre à lire ». À noter également des journées portes ouvertes sur les chantiers archéologiques, l'Archéosite de la Haute-Ile, des expositions et dossiers pédagogiques ainsi qu'un Atlas du patrimoine.

//
 Un partenariat avec la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) est développé.

## NOUVELLES ACTIONS

**// Des parcours de découvertes urbaines** seront proposés aux collégiens et à leurs parents. Construits par les historiens et archivistes du Département, les parcours se dérouleront en trois temps : une promenade dans l'environnement immédiat du collège ; une rencontre dans un service d'archives pour étudier les différentes sources qui documentent le territoire découvert lors de la promenade ; la visite d'un établissement patrimonial ou culturel en lien avec les thèmes attachés au territoire. De tels parcours pourront également être conçus avec les partenaires sur le temps extra-scolaire.





## LE TEMPS LIBRE

//

Les loisirs sont souvent appréhendés à l'aune des loisirs éducatifs, encadrés, qui soutiennent des objectifs de socialisation. L'encadrement est varié : parents, enseignants, équipes éducatives, éducateurs, animateurs. Mais le temps libre, **c'est aussi le temps à disposition des adolescents**, essentiellement hors de la présence des éducateurs. De l'avis de nombreux spécialistes de l'enfance et de l'adolescence, ce temps est tout à fait nécessaire à la construction des individus. Le Département défend aussi l'idée que **le jeu occupe une place importante dans le développement de l'enfant**, et au-delà, dans les relations sociales au sein de notre société. Le jeu est l'occasion de se rencontrer, de se confronter à d'autres, d'apprendre, de comprendre des règles, de grandir. Alors qu'on peut constater l'émergence d'un intérêt grandissant pour le jeu au collège de la part des équipes éducatives, il existe encore peu de projets se saisissant pleinement des enjeux relatifs aux pratiques ludiques dans les établissements.

### ACTIONS DÉJÀ DÉPLOYÉES

- // Le développement de projets éducatifs de loisirs de qualité est favorisé par un soutien aux communes et aux associations d'éducation populaire intervenant dans le champ des loisirs éducatifs.
- // Un Réseau départemental du jeu a été mis en place.
- // La diversification des pratiques de loisirs et la promotion de la dimension intercommunale des projets d'animation de l'été sont soutenues.
- // Des publics scolaires sont accueillis sur la base de loisirs départementale de Champs-sur-Marne.
- // Des aides aux formations BAFA et BAFD sont apportées.
- // Des actions d'information et de prévention sont organisées, notamment au vu de la place croissante que prennent les écrans dans la vie des adolescents : animation « Écrans, risques et plaisirs » menée par la Tête à Tête.

### NOUVELLES ACTIONS

- // **Une Charte du temps libre pour les adolescents en Seine-Saint-Denis** est co-construite à l'initiative du Département. Confier à un Comité de suivi qui associe les partenaires départementaux et organise une concertation des adolescents et des parents, cette charte formule des principes de réflexions et d'actions s'appuyant sur des temps forts d'échanges publics. Pour engager le travail, une première proposition pourrait être de mener une recherche-action sur le temps libre des adolescents en Seine-Saint-Denis.

- // **Un soutien aux projets temps libre des adolescents** est mis en place en partenariat avec la CAF. Il s'agit d'un dispositif d'aide au montage de projets temps libre, pour des jeunes de 11 à 17 ans de la Seine-Saint-Denis, dans les domaines de la culture, du sport, de l'éducation, de la démocratie participative, du développement durable et de la mobilité européenne.

- // Le Département met en place diverses expérimentations afin de favoriser les conditions permettant l'épanouissement de **projets autour du jeu dans les collèges**.

## LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

En 1946, lors de la constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé, le concept de santé a été défini comme « un état de complet bien-être, physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». De ce point de vue, les transformations profondes qui s'opèrent durant la période d'adolescence, tant physiques que psychiques, et les expérimentations auxquelles se livre le jeune dans sa quête d'identité et d'autonomie sont un passage complexe qui peut, pour certains, être source de mal-être, de conduites à risque, voire destructrices. Le regard des adultes et leur présence sont donc prépondérants pour accompagner cette transition, en prévenir les dérives et aider l'adolescent en difficulté.

Assis sur ses compétences obligatoires ou fruit de sa volonté politique, le Département mène de nombreuses actions en faveur de la santé et du bien-être des adolescents.





## ACTIONS DÉJÀ DÉPLOYÉES

// Plusieurs actions sont menées en matière de **sensibilisation et de prévention sur les questions de planification familiale** (sexualité, contraception, infections sexuellement transmissibles, Sida, IVG, relations garçons-filles, prévention des violences), sur les violences entre garçons et filles, sur les mariages forcés et les mutilations sexuelles, et enfin sur le sexism. Pour exemple, les rencontres départementales des jeunes contre le sexism.

// Des lieux ressources innovants ont été mis en place tels que l'**Observatoire départemental des violences envers les femmes du Conseil général de la Seine-Saint-Denis**, premier de ce genre créé en France, la **Mission de prévention des conduites à risques et la structure Tête à Tête**, espace d'information, d'écoute et de prévention pour les 13/25 ans installée au centre commercial de Rosny 2. Tous trois animent des actions vers les adolescents et les collégiens.

// Un réseau éducatif d'écoute et d'orientation en direction du public adolescent est développé dans le cadre du Schéma départemental de protection de l'enfance.

// **Le Département favorise la découverte de pratiques sportives** (golf, équitation, activités physiques de pleine nature, voile) et organise avec la Direction départementale de l'union nationale du sport scolaire (UNSS 93) les jeux des collèges. Signée par les partenaires sportifs du Département, la **Charte éthique du Sport en Seine-Saint-Denis** engage une réflexion sur les enjeux qui traversent le sport et qui sont approfondis lors de colloques et recherches-actions.

// **Le temps de la pause méridienne et la restauration scolaire** sont particulièrement importants dans le cadre de la réflexion sur les rythmes scolaires. Aussi des actions sont menées pour développer la fréquentation de la demi-pension et le bien-manger.

// **Le travail en réseau** est développé avec les professionnels du territoire sur l'ensemble de ces questions.

## NOUVELLES ACTIONS

// Une bonne alimentation est essentielle au développement de l'adolescent. Aussi, le Département, à partir de ses compétences en matière de restauration scolaire, souligne l'importance de la pause méridienne et déploie des actions pour **mettre l'accent sur la valeur nutritionnelle et la qualité des aliments**. Il travaille également sur les apports nutritionnels nécessaires à chaque collégien pour favoriser son bon développement physique et sa santé. Cette démarche se traduit par plusieurs actions: formation des personnels de cuisine, mutualisation des achats pour développer la qualité des denrées, actions d'éducation nutritionnelle et au goût, accompagnement à la mise en place de commissions menus, développement de l'expérimentation « un fruit à la récré ». Dans cette perspective, le collège Jean Lurçat, internat d'excellence à dominante sportive, devient un site pilote en matière d'équilibre nutritionnel. Au-delà, une réflexion plus globale sur la santé et le sport est menée.

// La question des **sanitaires des collèges** est régulièrement soulevée par les adolescents et touche à l'intimité, l'hygiène et au bien-être. Il est proposé notamment de mettre en place un « groupe de suivi WC », dans le cadre des Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), associant des élèves, des parents et des membres la communauté éducative. Par ailleurs, les bonnes pratiques existantes sont identifiées en vue de les généraliser. Il est également proposé d'intégrer cette question au sein des Agendas 21 des collèges. Enfin, pour les futurs collèges, l'aménagement des sanitaires sera conçu pour satisfaire les exigences de bien-être et de sécurité.

// Un soutien à la **formation des collégiens aux premiers secours** est développé dans le cadre des CESC des collèges.

// Un outil d'**observation de la santé des adolescents** est mis en place.

## LE SOUTIEN AUX PROJETS LOCAUX

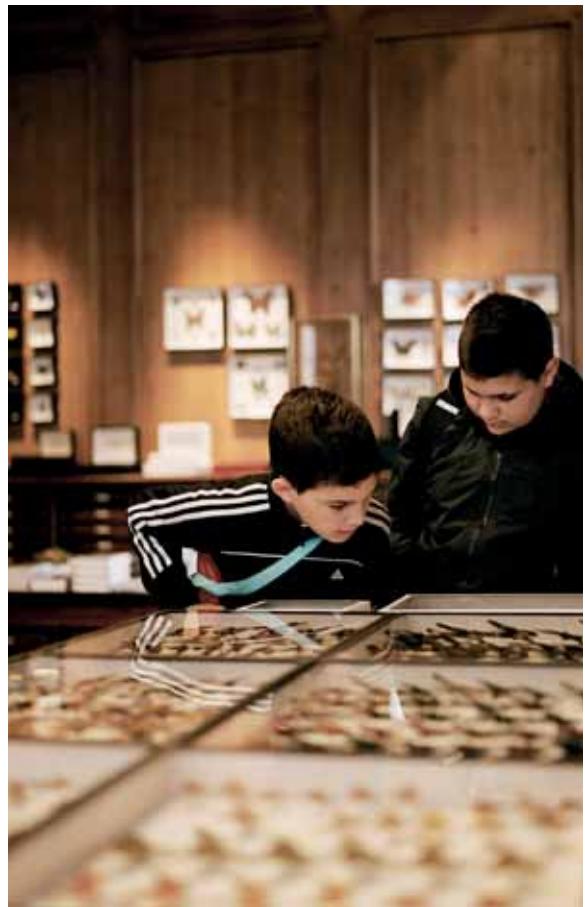
Le Département apporte un soutien (en ingénierie et financier) aux projets éducatifs portés par les villes et les associations dès lors que ces projets croisent les objectifs et thématiques du Projet éducatif départemental, ou bien qu'ils permettent de développer complémentarités et synergies avec les actions du Projet éducatif départemental en se situant hors du temps scolaire.

## LA CHARTE ÉTHIQUE DU SPORT

Avec cette charte établie en 2009, le Département souhaite partager avec ses partenaires sportifs une mission d'éducation et de formation qui vise à promouvoir notamment, la connaissance de soi, de ses forces, de ses limites le respect de la règle et de l'adversaire, l'acceptation des différences, l'esprit de solidarité, de justice et d'équité...

## LE PARTENARIAT AVEC LA CITÉ NATIONALE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

Depuis 2011, jeunes et collégiens ont bénéficié de projets communs relatifs à l'histoire de l'immigration dans le cadre des politiques de programmation culturelle, d'éducation artistique, et de lutte contre les discriminations.



## ODYSSÉE JEUNES

Fruit d'un partenariat entre le Département et la Fondation BNP Paribas, Odyssée Jeunes est un programme qui soutient la réalisation de voyages scolaires par des classes, en lien avec des thématiques telles que : éducation et développement durable, découverte et apprentissage d'une langue étrangère, découverte des sciences, éducation à la citoyenneté, découverte des lieux de mémoire et de patrimoine.

Depuis 2009, ce sont 275 projets de voyages pédagogiques qui ont été réalisés, permettant à 11 000 collégiens de partir avec leurs professeurs.

## RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DU JEU

Le Département anime depuis 2007 un Réseau départemental du jeu. Il s'appuie sur des structures spécialistes du jeu et/ou portant un projet pérenne et à dimension départementale : le service enfance de la commune de Saint-Ouen, l'association « À l'adresse du jeu » et sa ludothèque « 1,2,3 Soleil » de Montreuil, l'association « Les enfants du jeu » et sa ludothèque à Saint-Denis, la ludothèque municipale de Pantin, les Francas et l'Association des ludothèques d'Île-de-France.

## LE SOUTIEN AUX 6 POINTS D'ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES (PAEJ)

Ils ont une fonction d'accueil, d'écoute et de soutien dans la proximité auprès des adolescents ainsi que de leurs familles. En 2011, le nombre de jeunes accompagnés par les PAEJ concerne 1 200 jeunes pour 8 900 passages.

## LA CULTURE ET L'ART AU COLLÈGE

Le plan départemental « La Culture et l'Art au Collège » (CAC) a été lancé en mai 2009 en direction des structures culturelles et des artistes, en partenariat avec l'Éducation nationale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France. Ce dispositif, conçu autour d'un travail de création, permet à chacun des 120 collèges publics du département d'accueillir jusqu'à trois parcours culturels et artistiques par an. Ces projets s'adressent à des groupes classes pendant le temps scolaire pour une quarantaine d'heures. Ainsi, plus de 1 000 parcours culturels et artistiques ont été mis en place au bénéfice de 27 000 élèves.

## TÊTE À TÊTE

Tête à Tête est un espace d'information, de prévention et d'écoute en matière de prévention, de sexualité, de drogues, de mal-être et de violences mis en place en 2006 par la mission de prévention des conduites à risques.

16 561 personnes sont venues en 2011 parmi lesquelles 3 200 jeunes de 13 à 15 ans.

Des actions collectives sont également proposées aux établissements scolaires et structures hors scolaires. Ainsi, en 2011, 29 collèges et 13 lycées du département ont bénéficié de telles actions.

# SE FORMER

Le Département porte l'ambition de la réussite pour tous les jeunes de 11 à 16 ans, sur les plans scolaires et personnels. S'il n'a pas vocation à intervenir sur le champ qui relève de l'Éducation nationale, il entend toutefois agir, sous l'angle éducatif, pour contribuer à la formation des adolescents. En particulier, il s'agit **d'aider tous les adolescents du territoire à se former, et à devenir acteur de leur parcours**. Car la formation reste le meilleur gage d'une insertion professionnelle de qualité. Dans cette perspective, le Département souhaite également **prendre une part active à la lutte contre les sorties du système éducatif sans qualification ou diplôme**, qui restent trop nombreuses et compromettent l'avenir professionnel des jeunes.

Au-delà, le cadre et le climat scolaire peuvent influer sur le parcours des jeunes. Il importe par conséquent de **favoriser le bien-être au collège et, en particulier de prévenir les violences**.



# L'ORIENTATION ET L'ÉVOLUTION DES PARCOURS

//

Les problématiques d'orientation concernent trop souvent les publics scolaires les plus en délicatesse avec les études. Ce sont les plus démunis en termes d'estime de soi et de résultats scolaires auxquels il est demandé de se projeter, de se définir le plus tôt possible. Et pour eux, le maquis des dispositifs, organismes et autres propositions d'aides peut, paradoxalement, conforter l'installation de décrochage scolaire insidieux. De plus, certains parents peuvent parfois eux-mêmes éprouver un sentiment de déqualification professionnelle et sociale. Il s'agit alors de les aider à appréhender l'importance de cet enjeu, sachant que l'orientation n'est pas un concept uniquement scolaire et qu'**il faut traiter l'ensemble des compétences des adolescents, afin que leurs choix d'orientation aient un sens.**

## NOUVELLES ACTIONS

**// Le Département soutient les initiatives visant à faire connaître les filières professionnelles et à offrir un stage aux élèves :**

/ Les élèves de 2<sup>nde</sup> la possibilité ont la possibilité d'effectuer un stage durant leurs congés scolaires.

/ Les stages et formations en lien avec les métiers de la fonction publique et qui sont en tension dans le département sont valorisés (petite enfance, service à la personne, restauration collective, entretien et construction de bâtiments, développement durable dans la ville).

/ Un partenariat avec l'association Air Emploi permet aux élèves de 3<sup>e</sup> de découvrir une filière majeure du territoire et porteuse d'emplois d'avenir : l'aérien.

/ Des visites d'entreprises et des stages de découverte sont proposés, en lien avec des fonctions d'entreprises, pour faciliter le parrainage et la mise en réseau des élèves issus des établissements scolaires de la Seine-Saint-Denis.

/ Une plateforme numérique de collecte de stages est mise en place afin de rapprocher entreprises, élèves et leurs familles établissements et équipes éducatives, et

de proposer des stages aux élèves les plus éloignés des réseaux professionnels.

**// Le Département soutient la place des parents :**

/ Il favorise leur participation à des forums de métiers en tant que professionnels (valorisation de leurs parcours de formation).

/ Pour une dizaine de sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), un outil multimédia dédié aux parents des élèves non francophones est mis en place. Il s'agit de permettre la traduction en arabe, turc et soninké, de pages travaillées par les élèves et leurs professeurs, afin de conforter la place des parents auprès de l'équipe éducative, de comprendre les enjeux du collège et, *in fine*, de pouvoir agir sur les choix d'orientation de leurs enfants.

/ Les ateliers sociolinguistiques permettent, entre autres thèmes, de solliciter l'aide et l'appui des parents dans l'orientation de leurs enfants.

## ACTIONS DÉJÀ DÉPLOYÉES

**//** Le Département soutient les neuf CIO (Centre d'Information et d'Orientation) départementaux et souhaite favoriser l'accueil du public sur des plages horaires facilitatrices pour les parents.

**//** Des démarches expérimentales sont menées au sein de collèges pour sensibiliser les élèves et les enseignants au monde professionnel et favoriser des rencontres avec les entreprises.

**//** Un travail partenarial avec l'Éducation nationale, actuellement en cours, aboutira à une convention cadre organisant les rapports entre les acteurs institutionnels, les associations repérées travaillant aux côtés des établissements et les équipes des collèges particulièrement engagées sur la thématique de l'orientation.



# LA PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

//

Les causes du décrochage scolaire sont variées. Elles apparaissent bien souvent comme une combinaison de différents facteurs, personnels, familiaux et scolaires. Ainsi, il existe des profils de décrocheurs très variés.

Le décrochage scolaire amène aujourd'hui un nombre important de jeunes à sortir chaque année du système scolaire sans qualification. La problématique de l'échec scolaire des jeunes collégiens est une préoccupation partagée entre l'Éducation nationale et le Département. Ce dernier souhaite soutenir différents projets privilégiant **la lutte contre l'échec scolaire** et plus particulièrement ceux concernant l'accueil de collégiens qui font l'objet d'une exclusion temporaire avant ou après un conseil de discipline.

## ACTIONS DÉJÀ DÉPLOYÉES

// Depuis 2008, le dispositif ACTE (Accueil des collégiens temporairement exclus) réunit l'Éducation nationale, les communes et les associations locales dans le cadre de dispositifs partenariaux définis ou bien encore dans le dispositif du Programme de Réussite Éducative (PRE). Son objectif est d'éviter que les collégiens temporairement exclus ne soient livrés à eux-mêmes pendant cette période. Il propose un lieu d'accueil de proximité et une prise en charge éducative par des adultes qualifiés. Il permet d'assurer la continuité scolaire afin de limiter les risques de décrochage.

## NOUVELLES ACTIONS

// Le Département engage, au plan européen, une **réflexion sur le décrochage scolaire** pour appréhender globalement ce phénomène et comprendre les actions mises en œuvre ailleurs pour y remédier. L'objectif est d'élaborer un guide des bonnes pratiques à usage des professionnels.



# LA PRÉVENTION DES VIOLENCE

//

La violence à l'école est un phénomène complexe et multiforme qui ne doit pas être limité à quelques actes spectaculaires et médiatisés. Elle se traduit par des micro-violences quotidiennes (injures, bousculades...), parfois à des actes plus graves (harcèlement, discriminations, coups, violences sexuelles mais aussi suicide, mutilation, comportements à risques...).

Il existe aussi une violence institutionnelle inhérente à l'acte d'éduquer (évaluation, malentendus sociocognitifs, sentiment d'injustice lié à des sanctions) qui peut amener chez les élèves stress ou anxiété. Les causes de cette violence sont nombreuses et s'entremêlent : violences subies par l'enfant ou par un membre de son entourage, déstabilisation de la cellule familiale, contexte social sensible, situation d'échec scolaire, effet de groupe, attraction de certains adolescents vers des comportements à risques... Les conséquences sont variables mais souvent graves : un élève victime de violence a davantage de risques de devenir absentéiste, d'être en échec scolaire, de développer des troubles psychologiques voire des idées suicidaires.

La violence ne doit en aucun cas être le prisme unique d'analyse des problèmes rencontrés à l'école. Mais elle ne peut être niée ni minimisée. Elle suppose une approche globale et partenariale.



## ACTIONS DÉJÀ DÉPLOYÉES

- // La sécurisation des collèges est développée.
- // Le dispositif d'accompagnement des élèves temporairement exclus (ACTE) a été mis en place.
- // Des actions de prévention sont organisées pour soutenir les familles dans leurs responsabilités éducatives vis-à-vis de leurs enfants.
- // L'intervention de la prévention spécialisée dans les collèges ainsi que celle de pédopsychiatres sont favorisées.
- // Les Points d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ), présents dans 6 communes, sont soutenus.
- // Des interventions ont lieu dans les collèges sur le sexisme et les relations filles/garçons.
- // La structure Tête à Tête accueille les 13-25 ans et mène des actions de prévention en direction des collèges.
- // Des actions de prévention et de sécurité routière sont menées.

## NOUVELLES ACTIONS

- // **La création de la Mission départementale de prévention de la violence à l'École** permet de mener une politique départementale ambitieuse de lutte contre la violence à l'école. Elle s'inscrit dans une logique de protection de l'Enfance. Ses actions, partenariales, s'articulent autour de trois axes : qualifier et quantifier les phénomènes de violence à l'école (enquêtes de victimisation et de climat scolaire, diagnostics locaux réalisés par des laboratoires universitaires) ; sensibiliser les professionnels et les parents (conférences, groupes de paroles, communication non-violente, formation à la médiation) ; mettre en place des **actions en direction des collégiens**, adaptées aux besoins réels de l'établissement (médiation par les pairs, ateliers vivre-ensemble, expositions sur la non-violence, théâtre forum, jeux de piste pour prévenir les comportements à risque).

## « JEUNES CONTRE LE SEXISME »

Sous la houlette de l'Observatoire des violences faites aux femmes, ce projet est conduit depuis 4 ans dans plusieurs collèges du département, auprès des collégiens des classes de 3<sup>e</sup>. Il inclut, en amont de l'action, 2 heures de formation/information de l'équipe éducative de l'établissement scolaire concerné. Ces heures banalisées abordent la question des comportements et des violences sexistes dans les relations filles/garçons et la responsabilité des adultes face à ces violences. Le projet se prolonge par un travail auprès de tous les élèves des classes de 3<sup>e</sup> de l'établissement et la réalisation d'outils par les collégiens eux-mêmes. En 2011, 1633 jeunes de 10 collèges dans sept villes ont été sensibilisés par l'Observatoire contre les comportements sexistes et violents.

## ACTE (ACCUEIL DES COLLÉGIENS TEMPORAIREMENT EXCLUS)

Mis en place en 2008 par le Département en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale et le soutien du Fonds social européen, ce dispositif soutient les projets menés localement par des villes ou des associations.

Il vise à accompagner la sanction par une prise en charge éducative de l'élève pendant la durée d'exclusion de l'établissement ; il s'appuie sur la mobilisation des équipes des collèges, des services des villes et des associations locales.

En 2011-2012, ce sont 1039 jeunes de 62 collèges qui ont été accueillis dans les 20 dispositifs locaux.

83 % des jeunes qui ont bénéficié de ces dispositifs n'ont pas fait l'objet de nouvelle sanction au cours de l'année scolaire.





## **ASSOCIATION «UN STAGE ET APRÈS»**

Composée d'anciens étudiants de grandes écoles, l'association propose, dans le cadre d'un partenariat avec le Département, d'aider les jeunes de fin de 3<sup>e</sup> à suivre des stages sur la durée de l'année scolaire. Ils interviennent pour préparer les stages, soutenir les collégiens durant les stages et tirer les bilans des stages en fin de parcours. Pour l'année scolaire 2011-2012, la démarche a porté sur deux collèges de Pantin et Montreuil, appuyée par Est-Ensemble...





# S'ENGAGER

La volonté « d'agir ensemble » qui est inhérente à l'adolescent lui permet d'expérimenter la vie de groupe et de découvrir des compétences. La vie associative constitue un environnement privilégié d'engagement et d'épanouissement dans de nombreux champs d'exploration : sport, mouvements de jeunesse, culture, environnement, solidarité humanitaire, participation citoyenne. **La participation des jeunes à des projets collectifs et à des actions de solidarité souligne sa volonté d'être reconnu comme un citoyen en devenir.** Depuis plusieurs années, les instances de participation des jeunes connaissent un vrai succès : conseils municipaux de jeunes, conseils généraux de jeunes, conseils de la vie lycéenne, etc. Nombre d'associations constatent chaque jour la capacité des jeunes à s'engager ponctuellement : dans le champ des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, une diversité d'associations et d'initiatives afférentes témoignent de cette vitalité.

Cette expérimentation doit pouvoir se faire dans un cadre où l'adulte accompagne l'adolescent pour faciliter l'accomplissement de son projet et son engagement. Le Département souhaite favoriser l'engagement des adolescents par des actions leur permettant d'accéder à la citoyenneté et de se mobiliser dans le domaine de l'écologie urbaine.



# LA CITOYENNETÉ

Apporter des éléments de connaissance, donner des espaces de réflexion et de découverte aux adolescents : autant d'enjeux qui structurent les actions du Département, avec la volonté de leur donner les moyens et le goût d'accéder à la citoyenneté. L'ensemble des actions éducatives déployées participe pleinement de cette dynamique. C'est en effet l'opportunité de partage, de débats, d'apprentissages et de construction pour vivre en collectivité, refuser le racisme, le sexism, respecter les droits de l'Homme. Il y a donc un enjeu majeur à permettre aux adolescents de se doter de repères et de connaissances pour appréhender le monde, s'ouvrir des horizons et leur permettre de s'y inscrire.

C'est d'autant plus vrai pour les adolescents du territoire de la Seine-Saint-Denis que sa population est caractérisée par une grande diversité d'origines. C'est une richesse qui constitue un potentiel de créativité et des points d'appui singuliers pour créer des liens avec d'autres territoires dans le monde. La citoyenneté, c'est aussi la mise en relation des adolescents avec des adultes : les parents, les enseignants, les éducateurs mais aussi avec leurs pairs et ce, dans le cadre scolaire et extrascolaire.

De façon concrète, le Département a souhaité favoriser l'éducation à la citoyenneté par l'exercice de la démocratie représentative, le développement des pratiques participatives au sein des établissements et l'ouverture aux enjeux de la solidarité internationale.

## ACTIONS DÉJÀ DÉPLOYÉES

// Le Département soutient les foyers socio-éducatifs, associations loi 1901 auxquelles chaque membre de la communauté éducative de l'établissement peut adhérer. Ils ont pour objectifs de former les enfants à la vie associative et de concevoir des activités de loisirs en lien avec le projet d'établissement. Ils facilitent la participation des collégiens à des projets qu'ils construisent eux-mêmes et contribuent au vivre ensemble au sein du collège.

// Le Département agit en faveur de la formation des délégués de classe par le soutien apporté aux associations d'éducation populaire et aux foyers socio-éducatifs.

// Le Département encourage la mise en œuvre d'**Agendas 21 des collèges**. Ces Agendas, par leur conception, impliquent la participation de tous les acteurs dont les collégiens qui s'emparent des thématiques liées au développement durable.

// Un **Conseil général des collégiens** a été mis en place pour offrir aux jeunes l'occasion de participer à un processus électif et délibératif. Par ses travaux, ce conseil permet de prendre en compte la contribution des collégiens aux politiques départementales et de réaliser collectivement des projets concrets.

// **Via le Monde**, centre de ressources spécialisé sur les questions internationales et du développement durable, est un relais RITIMO (Réseau d'Information Tiers Monde des centres de documentation pour le développement) agréé par l'Éducation nationale, à même de proposer aux enseignants un accompagnement et des ressources pour la conduite de parcours d'éducation à la citoyenneté internationale. Le Département propose aux collégiens des parcours dont les thématiques sont liées au développement et à la solidarité internationale.

## NOUVELLES ACTIONS

// **Le Conseil général des collégiens évolue.** Le mandat des conseillers est porté à deux ans afin que les collégiens qui ont élaboré des projets lors de la première année de mandat puissent les mettre en œuvre au cours de la seconde année. Les commissions de travail sont territorialisées pour favoriser les dynamiques entre établissements. Les séances plénières à l'Hôtel du Département sont l'occasion de rencontres et d'échanges avec les élus du Conseil général. Les projets décidés en commission sont choisis parmi les thématiques du projet éducatif qu'ils contribuent à enrichir. Enfin, une lettre d'information numérique informe les élus du Conseil général, les conseillers généraux collégiens, les équipes éducatives, les parents et les autres collégiens des travaux menés.

// Conçu par les élus collégiens, un **Comité éthique de lutte contre les discriminations** est mis en place pour lutter contre les discriminations, notamment en matière de racisme et de sexism au collège et dans la société.

# L'ÉCOLOGIE URBAINE

//

Territoire en mutation continue, la Seine-Saint-Denis se transforme et les générations futures doivent être parties prenantes de cette évolution. Dans cette perspective, l'engagement des adolescents implique une appropriation des enjeux liés à l'écologie urbaine dans leur environnement quotidien. Cette appropriation passe par une sensibilisation à la richesse mais aussi à la fragilité de cet environnement local, qui reflète les problématiques environnementales globales actuelles. Ainsi, la lutte contre la perte de biodiversité, la préservation des ressources naturelles et des grands équilibres face aux changements globaux, et finalement la cohabitation Homme-Nature notamment dans un monde urbain et périurbain sont des défis majeurs pour notre siècle, qui nécessitent que chacun les comprenne et se positionne en tant qu'individu agissant.

## ACTIONS DÉJÀ DÉPLOYÉES

// Le Département initie des actions d'éducation et de sensibilisation à l'écologie urbaine, prenant notamment appui sur ses parcs et sur ses équipements liés à l'eau et à l'assainissement.

// Des actions éducatives sont proposées aux collèges pour faire découvrir la diversité et l'importance de la nature en Seine-Saint-Denis : « Écouter pour voir les oiseaux », les concours « BiodiverCités » et « Laurus Nobilis », les « mares partagées », le projet « Agir au collège pour la biodiversité ».

// Avec l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine, le Département propose un appui scientifique aux collèges notamment dans le cadre de projets de médiation scientifique autour de la biodiversité.

// Le Département développe des outils pédagogiques sur l'eau et le développement durable en milieu urbain à partir de jeux.

// Le Département contribue à la sensibilisation des collégiens à la gestion des déchets.

// Le Département apporte un soutien aux projets d'écologie urbaine des établissements.



## NOUVELLES ACTIONS

// Les collégiens participent à la **mutation urbaine des territoires de l'Ourcq par des parcours urbains de découverte** à partir de photographies. Un événement festif, ludique et culturel est organisé pour les scolaires et le grand public.

// Une **plate-forme pédagogique de compostage** est développée dans un parc départemental.

// Des actions d'éducation à l'écologie urbaine et au développement durable sont mises en œuvre dans le cadre des opérations sur le bâti et la gestion des collèges : **programme pédagogique dans le cadre du Plan exceptionnel d'investissement (PEI)**.

// Un **projet média de sensibilisation des collégiens aux enjeux de la biodiversité** est mené en partenariat avec l'association d'éducation au développement durable « e-graine ».

// Des expérimentations sont engagées pour faire des espaces extérieurs des établissements des **réservoirs de ressources pour la biodiversité, des éléments de la trame verte départementale**.

// Des **ruches** gérées par un apiculteur et des **hôtels à insectes sont installés dans des collèges** pour favoriser l'apprentissage de la biodiversité.

## BIODIVERCITÉS

Le Département, la Ligue pour la Protection des Oiseaux Île-de-France et le Centre départemental de documentation pédagogique de la Seine-Saint-Denis proposent aux collèges de participer chaque année depuis 2005 au parcours « BiodiverCités ».

Au sein de trois ateliers de découverte de la nature et d'un projet mené par les élèves au sein de leur établissement, il vise à leur faire découvrir la diversité du vivant présente sur leur département et à les accompagner tant dans la compréhension des enjeux mondiaux et locaux de la biodiversité que dans la mise en œuvre d'actions concrètes de sauvegarde de la faune et de la flore ordinaire de proximité. Depuis 2005, cette action a touché 80 classes soit environ 2000 collégiens sensibilisés.

## LE CONSEIL GÉNÉRAL DES COLLÉGIENS

Élu par tous les collégiens de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, le Conseil général des collégiens a pour objectifs de favoriser la participation des collégiens à l'élaboration des politiques publiques, de promouvoir l'éducation à la citoyenneté par l'exercice de la démocratie participative, de développer des pratiques citoyennes au sein des établissements.

Ils se réunissent en assemblée plénière à l'Hôtel du Département et en commissions territoriales pour élaborer des projets.

Les 104 élus collégiens de la mandature 2011-2013 travaillent sur des projets qui s'inscrivent dans les thématiques du PED.



# LE PILOTAGE DU PROJET

Concerté, évolutif, le projet est doté d'une gouvernance politique et technique et d'un outil de valorisation des réalisations.

Participant de la mise à jour de l'Agenda 21 départemental, le Projet éducatif s'inscrit donc pleinement dans la démarche de développement durable qu'il a définie en matière de conduite de projet. Il s'agit de favoriser les relations entre les acteurs, entre les différentes échelles du territoire et de concilier, dans un esprit de bénéfices mutuels, le respect de la diversité et de l'autonomie de chacun ainsi que la cohésion autour du projet.

Élaboré après plusieurs mois de concertation, le Projet éducatif, inscrit dans la durée, se doit d'évoluer par étape afin d'enrichir ses réflexions et propositions dans un contexte de situation complexe, en constante évolution.

**Les évolutions du projet passent donc par des phases d'évaluation qui en permettent l'actualisation par de constantes mises à jour, de son application jusqu'à son terme**, pour en assurer l'adaptation au plus près des réalités du territoire et de sa population.

Le pilotage et l'animation du Projet éducatif départemental nécessitent une organisation adaptée et souple pour permettre la cohérence des actions menées et leur articulation avec celles de tous les acteurs du territoire.

## LE COMITÉ DE PILOTAGE POLITIQUE

Le pilotage du projet sera exercé par les élus du Conseil général. Une fois par an seront associés les élus des collectivités locales de la Seine-Saint-Denis, le Directeur académique des services départementaux, les partenaires institutionnels.

## LE COMITÉ TECHNIQUE

Sous la conduite du Département, un Comité technique associant les représentants techniques des acteurs territoriaux préparera les travaux du comité de pilotage politique.

## LE PORTAIL

Pour favoriser la lisibilité et la cohérence des actions menée, un Portail du projet éducatif sera mis en place avec pour premier objectif d'aider la communauté éducative à avoir une vision globale et organisée des actions éducatives proposées par les différents acteurs du territoire (collectivités, associations agréées...). À terme, le portail donnera à lire les actions éducatives, y compris hors temps scolaire, menées sur le territoire.

De la même manière, une présentation annuelle des actions éducatives sera faite, en lien avec l'Éducation nationale, auprès des professeurs principaux en fin d'année scolaire, pour préparer la rentrée.

Projet pour la décennie, conçu dans une stratégie d'amélioration continue, **le Projet éducatif départemental sera pour une première fois complètement mis à jour en 2015** dans le cadre d'une concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs de la Seine-Saint-Denis.



# EN IMAGES

**Les photographies de cet ouvrage ont été réalisées par Eric Garault lors de sa résidence itinérante *in situ* en 2010/2011.**

Tout au long de l'année il a capté des rencontres, des sourires, des moments d'émotion et d'interrogation, et témoigné de l'essence des résidences.

*«Les petites joies quotidiennes, les réussites hors temps scolaire, les petites pierres qui fabriquent une personnalité, les petites bombes à retardement que l'on place dans l'esprit des jeunes et qui explosent plusieurs années après et font naître des citoyens qui ont de l'intérêt pour la vie... c'est très stimulant.»*

Ces quelques mots résument à la fois le projet photographique d'Eric Garault et l'esprit qui a animé la conception du Projet éducatif départemental.

Un blog (<http://insituaufildutemps.blogspot.fr>), véritable journal photographique et un jeu de cartes postales témoignent du regard porté sur chaque résidence.







■ ■ ■ ■ ■ [www.seine-saint-denis.fr](http://www.seine-saint-denis.fr)